Rapport d'activités et perspectives
Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles

2014-2016

Sommaire

1. 2014 : une année marquée par une reprise difficile et par de nouvelles orientations 2
1.1. Election d'un nouveau bureau et mise en place d'une nouvelle organisation (janvier-été 2014) 2
1.2. Le Bulletin de l'AFAS : création d'un comité de rédaction et publication du numéro 40 3
1.3 Participation des membres du Bureau de l'AFAS aux instances internationales de l'histoire orales et des archives sonores 4
2. 2015 : une année centrée sur le renouvellement de l'association et de son activité éditoriale 5
2.1. Confirmation du nouveau nom de l'association et modification du nom du *Bulletin* 5
2.2. Rénovation du Bulletin 5
2.3. Participation au congrès de IASA, Paris 2015 6
2.4. Parution du numéro 41 : février 2015 7
2.5. Organisation d'une journée d'étude 7
3. 2016 : une année centrée sur la mise au standard de la revue de l'association 7
3.1. Une collaboration efficace avec l'École Estienne 7
3.2. Travaux du comité de rédaction 8
3.3. Publication du numéro 42 du *Bulletin de l'AFAS. Sonorités* 9
4. Perspectives 10

1. 2014 : une année marquée par une reprise difficile et par de nouvelles orientations

1.1. Election d'un nouveau bureau et mise en place d'une nouvelle organisation (janvier-été 2014)

Suite à la démission de la Présidente (Marie-Barbara Le Gonidec) et du Trésorier (Pascal Cordereix) en décembre 2013, une assemblée générale extraordinaire est convoquée le 31 janvier 2014. A la faveur du bilan des activités de l'AFAS, il est rendu hommage à Marie-Rose Simoni décédée en 2012, pilier de l'association depuis sa création en 1979 et longtemps trésorière. Un nouveau Bureau est élu au cours de cette séance, confirmé par le Conseil d'administration du 26 mai 2014.

A cette occasion, des précisions sont données sur le rôle du bureau. Celui-ci prend les décisions pour les événements ou manifestations scientifiques, les publications, les financements, les partenariats scientifiques ou institutionnels. Il réunit les membres qui ont une mission ou une responsabilité spécifique dans l'Association.

Dès mai 2014, la question de mettre à jour le nom de l'Association et ses missions et de changer de siège social (BNF) est débattue. Un nouveau nom **« Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles »** est proposé, le sigle AFAS restant inchangé, car il est historique et connu de tous.

Composition des nouveaux organes de l'AFAS en juin 2014 :

Composition du nouveau Bureau
Présidente : Florence Descamps
Vice président : Pascal Cordereix
Secrétaire : Véronique Ginouvès
Trésorier : Sylvère Aït-Amour
Membres : Rosa Olmos, Myriam Fellous-Sigrist

Composition du Conseil d'Administration
Florence Descamps (EPHE) présidente, Sylvère Aït Amour (AHICF) trésorier, Véronique Ginouvès (MMSH) secrétaire, Pascal Cordereix (BnF) vice président, Elisabeth Verry (AD du Maine-et-Loire) vice présidente, Rosa Olmos (BDIC) relations internationales, Myriam Fellous-Sigrist relations internationales, Jean-Louis Ramel (Dastum), Frédéric Bianchi (AD du Cantal), Marie-Barbara Le Gonidec (Lahic), Laurence Languin.

Tout membre souhaitant participer à la définition du projet de l'association est le bienvenu ; pour cela, il doit contacter le bureau AFAS en envoyant une lettre de motivation.

Les questions administratives (mise à jour des statuts, déclaration etc.) se révèlent assez compliquées, notamment du côté de la Préfecture de police qui a, semble-t-il,

égaré le dossier de l'AFAS dès avant 2014 et qui n'a pas intégré l'AFAS dans sa base informatique des Associations. Le nouveau Bureau est déclaré à la Préfecture par le trésorier, mais aucun récépissé n'a été reçu à ce jour. Un fichier des adhérents, qui se sont beaucoup réduits (une cinquantaine) est en cours de vérification, le courriel qui n'était jusqu'ici pas demandé aux adhérents, est recherché. Le dernier fichier à jour est celui de 2012-2013.

Au vu des activités quelque peu en sommeil de l'association, une baisse de la cotisation est entérinée par le CA. Les nouveaux tarifs proposés pour l'année 2014 sont : 12 € pour les individuels, 30 € pour les institutions, à partir de 40 € pour les bienfaiteurs.

1.2. Le Bulletin de l'AFAS : création d'un comité de rédaction et publication du numéro 40

Suite à l'élection du nouveau Bureau, le comité de rédaction du *Bulletin* est modifié ; il est constitué de Florence Descamps (EPHE), Sylvère Aït Amour (AHICF), Véronique Ginouvès (MMSH), Pascal Cordereix (BNF), Rosa Olmos (BDIC), Myriam Fellous-Sigrist, Marie-Barbara Le Gonidec (LAHIC). La composition du comité de rédaction sera désormais mentionnée sur le Bulletin.

Trois nouvelles candidatures sont évoquées pour l'année 2015 et acceptées :
- Claire Scopsi maitre de conférences au CNAM pour les archives audiovisuelles et numériques, pour le Comité de lecture
- Martine Sin Blima-Barru conservateur du Patrimoine et responsable des collections sonores, audiovisuelles et numériques aux AN pour le Bureau et pour le Comité de lecture
- Rémy Besson, chercheur en humanités numériques et en archives audiovisuelles, pour le Comité de lecture.

Chacun d'eux sera chargé d'une mission particulière dans son domaine de compétence ou dans son réseau professionnel.

Au cours du deuxième semestre 2014, un débat s'ouvre sur le titre du *Bulletin* ; la proposition consiste à ajouter *Sonorités*, ainsi que le terme "archives orales", ce qui donnerait *Sonorités, Bulletin de l'Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles*. Il convient de rappeler que *Sonorités* est un ancien nom emprunté au domaine de l'AFAS[1].

L'objectif est d'aller vers une impression à la demande, car les coûts d'impression du bulletin papier chez Jouve deviennent trop élevés par rapport aux ressources de l'association (630 euros pour le Bulletin 39).

Le bulletin n°40 est mis sous pli à la BnF par Florence Descamps et Pascal Cordereix et envoyé aux adhérents. Il est mis en ligne en libre accès et stylé par Myriam Sigrist

[1] Voir : http://afas.revues.org/1570 et http://afas.revues.org/2642

et Véronique Ginouvès[2]. Il a fait l'objet d'un appel à contribution publié le 8 mai 2014[3].

Plusieurs contributions concernent l'histoire orale (construction européenne, mémoire orale ouvrière), ainsi que les archives sonores ou audiovisuelles, conformément à la nouvelle orientation du *Bulletin*. Un compte-rendu du congrès de Barcelone de l'IOHA (été 2014) est rédigé par Rosa Olmos et Myriam Fellous-Sigrist.

Depuis sa mise en ligne, les statistiques annuelles de lecture[4] du "Bulletin de l'AFAS" ne cessent de croître :
2010 : 14277
2011 : 30963
2012 : 37567
2013 : 29103
2014 : 43964

1.3 Participation des membres du Bureau de l'AFAS aux instances internationales de l'histoire orales et des archives sonores.

L'AFAS, créée en 1979, est une institution reconnue au niveau international et bénéficie d'une bonne insertion dans les réseaux internationaux. En 2014, plusieurs des membres du Bureau ont vu leurs contributions retenues lors du congrès de l'IOHA à Barcelone (été 2014)[5]. Véronique Ginouvès, Rosa Olmos et Myriam Fellous-Sigrist y ont participé et ont rédigé un compte-rendu pour le Bulletin n° 40. Le 8 octobre 2014, Florence Descamps et Rosa Olmos ont rencontré Mercedes Vilanova, ancienne présidente de l'IHOA, et effectué une interview sur son implication dans l'histoire orale catalane puis internationale. De cet entretien, est née l'idée de publier l'un de ses textes en français (cf. le Bulletin n° 42) et de commencer un tour d'Europe d'histoire orale.

En 2013, IASA a pris la décision d'organiser le Congrès 2015 à Paris et d'en confier l'organisation à la BNF (département de l'Audiovisuel, avec X. Loyant et S. Gaudelus). La BNF demande au printemps 2014 à la présidente de l'AFAS de participer au Comité d'organisation local qui regroupe les principaux acteurs du son et de l'audiovisuel sur la place de Paris.

Enfin au niveau européen, l'AFAS a participé à une journée d'étude sur l'histoire orale franco-italienne, sous la direction de Claire Scopsi, au CNAM en avril 2014[6].

---

[2] Le numéro 40 est en ligne en texte intégral en HTML sur le site de la revue : http://afas.revues.org/2914
[3] Voir l'appel à contribution : https://phonotheque.hypotheses.org/12824
[4] Les statistiques de lecture du Bulletin sont accessibles ici : https://logs.openedition.org/awstats.pl?lang=fr&month=1&year=2017&config=afas
[5] Lire le programme du colloque de l'IOHA : http://phonotheque.hypotheses.org/1229
[6] Quelques interventions de ces journées sont publiées dans le *Bulletin de l'AFAS* numéro 41 (2015) : http://afas.revues.org/2936

Une partie des interventions de cette journée sont publiées dans le Bulletin n° 41 (2015).

2. 2015 : une année centrée sur le renouvellement de l'association et de son activité éditoriale

2.1. Confirmation du nouveau nom de l'association et modification du nom du *Bulletin*

Le 2 octobre 2015, le Bureau prend plusieurs décisions importantes pour l'AFAS et confirme les orientations définies en 2014.

Tout d'abord, le nom de l'association est modifié, et aux archives « sonores et audiovisuelles », s'ajoutent désormais le terme « archives orales ». En effet, depuis quelques années, l'histoire orale et les archives orales sont de plus en plus présentes dans les articles du *Bulletin*. Par cet ajout, le *Bulletin* affiche son ambition de rendre plus visible l'existence d'une histoire orale française et au-delà des frontières de la France, une histoire orale francophone. L'AFAS signifie donc désormais **Association française des archives sonores, orales et audiovisuelles**. Cette modification du nom exigera une mise à jour à la Préfecture de Police.

Une adresse de contact pour l'association est créée et le mot de passe diffusé auprès des membres du bureau : contact.afas@gmail.com

Par ailleurs, l'Association se donne pour objectif de faire monter le Bulletin en gamme scientifique, esthétique et numérique et de faire du *Bulletin* une véritable revue scientifique.

2.2. Rénovation du Bulletin

Une consultation de l'École Estienne[7], sur la recommandation de Rosa Olmos est lancée pour

- la réfection de la maquette du *Bulletin de l'AFAS* ;
- la réalisation d'un nouveau logo de l'AFAS ;
- la rénovation de la page internet Revues.org (*Openeditions*) ;
- l'impression d'un bulletin à la demande sous format électronique (POD) ;
- un nouveau rubriquage et un nouveau stylage.

Compte tenu de la réduction du nombre des adhérents et des tarifs de Jouve, la question de l'impression du futur Bulletin 41/ 2015 est à nouveau débattue. La décision est prise de suspendre l'impression papier et de se tourner en 2016 vers un système d'impression à la demande (POD - *Print on demand*). La revue sera disponible en ligne et l'AFAS se chargera d'imprimer les numéros destinés à ses adhérents, en échange de leur cotisation.

[7] http://www.ecole-estienne.paris

En juin 2015, l'École Estienne propose 12 logos et après éliminations successives, 5 propositions sont débattues par le jury. Dans le choix final, les critères de simplicité, de lisibilité et d'exportabilité ont été privilégiés. Une fois le logo sélectionné, la deuxième partie de la consultation peut commencer : établir une charte graphique et renouveler la maquette du bulletin. A cette date, la modification du site n'est pas retenue. L'idée de pouvoir mettre dans AFAS le F en couleur (en reprenant la couleur orange du site) n'est pas non plus reprise.

En 2015, de nombreuses discussions ont lieu sur la façon de développer la revue et de répondre aux exigences de la plateforme Revues.org. Le Bureau convient que le comité de rédaction doit être élargi à d'autres chercheurs en sciences sociales : l'histoire et l'ethnomusicologie étant déjà pourvues, il convient de chercher du côté de la linguistique, de l'ethnologie, de la sociologie, des spécialistes des techniciens du son, des spécialistes des supports et des discothécaires-collectionneurs, des spécialistes des sciences de communication, voire des artistes.

L'idée principale est d'organiser les numéros de revue autour d'une thématique dominante de façon à déléguer la confection du numéro à des « chefs de file ». Le dossier peut comporter 3-4 articles. L'AFAS se réserve la possibilité d'ajouter des articles, une rubrique d'actualités, un portrait ou un entretien etc. Les autres numéros sont des *Varia*.

Le bureau attend beaucoup des propositions des membres du comité de rédaction. Les candidatures doivent donc être crédibles, c'est à dire qu'elles supposent une acceptation ferme et explicite de travailler en équipe et de donner du temps au travail sur la revue. Le recours à des relecteurs extérieurs y compris italianophones, hispanophones ou anglophones, est acté. Le nom de Silvia Calamai, de l'université de Sienne, est proposé pour intégrer le comité de rédaction : linguiste, elle apportera avec elle une discipline manquante depuis plusieurs années, locutrice italienne, elle offrira l'occasion à l'association de permettre l'évaluation des articles dans cette langue.

2.3. Participation au congrès de IASA, Paris 2015

En 1998, le Congrès IASA s'est tenu à Paris, il a été organisé conjointement par l'AFAS et la BnF. A l'époque, l'AFAS est la branche française de IASA. Depuis, cette notion de branche "nationale" a disparu des statuts de IASA. Dans les faits, il n'y a plus de lien organique entre l'AFAS et IASA depuis environ 14 ans. L'adhésion à IASA devra être rediscutée en bureau. En 2015, le congrès international qui se tient donc pour la seconde fois à Paris est l'occasion pour la présidente de l'association, Florence Descamps, de présider une table ronde, tandis que Pascal Cordereix, Rosa Olmos et Véronique Ginouvès présentent une contribution.[8].

[8] Pour une présentation du programme, voir : https://phonotheque.hypotheses.org/15830

2.4. Parution du numéro 41 : février 2015

Florence Descamps, présidente de l'association, présente dans son éditorial ce numéro comme une pause rétrospective ; il offre l'occasion d'une réflexion sur l'histoire orale et les différents courants d'histoire orale en France et à l'étranger : qu'est-ce que l'histoire orale et qu'est-elle devenue ? Comment et pourquoi a-t-elle été « inventée » ? Quels ont été ses grandes intuitions d'origine et y est-elle restée fidèle ? Quels sont ses enjeux épistémologiques, sociaux et technologiques aujourd'hui ? Pour lancer le débat et ouvrir le dialogue, le numéro débute par un très beau texte, qui conserve son oralité, issu d'une conférence de Giovanni Contini sur l'histoire orale « à l'italienne » ; il est suivi par une réponse de Florence Descamps sur l'histoire orale « à la française ». Le reste du numéro poursuit son voyage dans l'oralité avec des textes sur l'histoire orale canadienne et suisse, ainsi que sur les compagnies maritimes françaises…

Le numéro, stylé sous Lodel par Myriam Sigrist et Véronique Ginouvès, est en ligne en libre accès : http://afas.revues.org/2936 Pour la première fois, depuis le numéro zéro du bulletin, le *Bulletin* 41 n'est pas publié au format papier (réunion du 2 octobre 2015).

2.5. Organisation d'une journée d'étude

Le mardi 27 janvier 2015, l'AFAS a organisé une rencontre autour du témoignage oral à travers les sciences humaines et sociales sous le titre « Nommer et définir les archives sonores : les témoignages enregistrés. Exemples méditerranéens » à Aix-en-Provence, MMSH[9], présidée par Florence Descamps. Après une synthèse du séminaire organisé à la MMSH par le laboratoire de l'IREMAM sur le thème *Statuts, valeurs et usages du témoignage dans le monde arabe et musulman*, deux expériences de collecte de témoignages filmés, dont les archives ont été déposées dans des phonothèques de la MMSH et de la BDIC, ont été ensuite présentées : celle des coopérants français en Algérie par François Siino (CNRS – IREMAM) et celle des Algériens du Souf à Nanterre par Rosa Olmos (BDIC).

3. 2016 : une année centrée sur la mise au standard de la revue de l'association

En 2016, les forces des membres de l'association se concentrent essentiellement et à nouveau sur la rénovation de la revue.

3.1. Une collaboration efficace avec l'École Estienne

Après la création du nouveau logo, une nouvelle maquette du *Bulletin* est mise en chantier tout au long de l'année 2016, à partir d'un travail graphique réalisé par l'Ecole Estienne (Laurence Bedoin et ses élèves). Après la consultation de jurys

[9] Pour une présentation du programme, voir : http://phonotheque.hypotheses.org/14098

successifs la maquette sélectionnée [10] est retravaillée au format A5 pour correspondre aux exigences de l'impression à la demande (POD - *Print on demand*) de Revues.org et de l'éditeur électronique Cisco. Le primat est donné à la couleur (couverture) et à la lisibilité de la mise en page.

Rappelons que depuis 2010[11], le *Bulletin de l'AFAS* est publié sur le plus ancien portail d'édition électronique français dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, Revues.org.

3.2. Travaux du comité de rédaction

Au cours de l'année 2016 le comité de rédaction rédige les modalités d'écriture et de publication des articles[12] et organise les nouvelles rubriques :

- *Recherche* (article sur le domaine de l'histoire orale et plus largement en sciences humaines et sociales, article réflexif, article de jeunes chercheurs...) ;
- *Premiers travaux* (auteurs en master ou rapports d'études) ;
- *Fonds d'archives (*description d'une collection ou d'une institution, base de données, collectes en cours) ;
- *Egohistoire* (entretiens avec des chercheurs utilisant la source orale ou des archives sonore/audiovisuelle) ;
- *Terrains* (valorisation de collection, méthodologie, outils, documentation) ;
- *Supports et techniques sonores et audiovisuelles* ;
- *Actualités* (compte-rendu, publication, veille).

Il est précisé que

- le numéro (qu'il s'agisse de *varia* ou d'un dossier thématique) doit comporter 3-4 articles minimum sur trois rubriques différentes. S'il s'agit d'un numéro thématique, un ou deux articles pourront porter sur un autre thème.
- Pour un numéro *varia*, le/la présidente rédige l'éditorial ; pour un numéro thématique l'éditorial est rédigé par le responsable du dossier.
- Les articles peuvent être soumis en langue française et exceptionnellement en langue anglaise, italienne et espagnole.
- Les articles proposeront des résumés et des mots-clefs en langue française et en langue anglaise.
- Un contrat de cession de droits a été rédigé[13], ainsi qu'une charte de publication.

---

[10] Douze maquettes avaient été proposées en fonction des objectifs de l'association présentés par Florence Descamps et Rosa Olmos à la fin de l'année 2015.

[11] Après que le dossier de demande d'intégration à la plateforme Revues.org a été monté par la secrétaire de la revue et accepté, c'est une stagiaire de l'ENSSIB, France Besson qui a stylé les anciens numéros du bulletin sous Lodel et les a mis en ligne : https://phonotheque.hypotheses.org/3711

[12] Voir : http://afas.revues.org/2451

[13] Le contrat éditeur de l'AFAS peut être téléchargé sur un répertoire temporaire : https://amubox.univ-amu.fr/index.php/s/L17JMykwGzxmVts

En 2016, deux **appels à contribution** ont été diffusés : https://afas.revues.org/2967

Chaque membre du Comité de rédaction doit se sentir responsable de chercher dans son entourage scientifique des potentiels responsables de numéros et de proposer des thématiques cohérentes.

De 2014 à 2016, le comité de rédaction s'est renforcé de plusieurs membres ; sa composition est actuellement la suivante :
Rémy Besson (Université de Montréal), Silvia Calamai (Università degli Studi di Siena, Sienne), Pascal Cordereix (Bibliothèque nationale de France, Paris), Florence Descamps (École pratiques des hautes études, Paris), Myriam Fellous-Sigrist (University College London, Londres), Véronique Ginouvès (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Phonothèque, Aix-Marseille Univ - CNRS, Aix-en-Provence), Marie-Barbara le Gonidec (Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, CNRS-EHESS, Paris), Rosa Olmos (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Département des archives écrites et audiovisuelles, Nanterre), Claire Scopsi (CNAM, Paris), Martine Sin Blima-Barru (Archives nationales, Département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles)

L'association de deux nouveaux membres est envisagée pour 2017, soit pour le Bureau soit pour le comité de rédaction: Henry Chamoux et Thomas Henri, tous deux spécialistes du son, des technologies et des supports d'enregistrement. Il manquera encore des représentants des sciences sociales comme l'ethnologie, l'anthropologie ou la sociologie.

3.3. Publication du numéro 42 du *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*[14]

A l'automne 2016, paraît le numéro 42 de la revue (http://afas.revues.org/2975 et https://phonotheque.hypotheses.org/20441). Ce numéro poursuit le tour de l'histoire orale internationale engagé depuis 2015 ; après l'Italie, la France, la Suisse et le Québec (n° 41), l'histoire orale espagnole et l'histoire orale allemande sont mises en avant. Le numéro a cette fois ci été stylé par un éditeur professionnel, Arnaud Chabrol. Ce numéro 42 sera proposé à la POD d'ici quelques semaines ; sa maquette est en cours de finalisation.

[14] Attention, de façon à conserver le référencement sur revues.org, le terme *Sonorités* devra venir en second : *Bulletin de l'AFAS. Sonorités*

4. Perspectives

Pour les mois à venir, les projets de l'association restent essentiellement focalisés sur l'édition de sa revue, qui s'est grandement améliorée depuis 2014 et qui souhaite adopter les standards de la publication scientifique en SHS.

Pour les numéros futurs, plusieurs thématiques de numéros spéciaux ont d'ores et déjà été évoquées ou discutées :

- Un numéro en ethnomusicologie (dirigé par Marie-Barbara Le Gonidec) en 2017
- Un numéro sur les collectes de mémoire orale numérique en histoire de l'immigration (dirigé par Claire Scopsi) en 2017
- Un numéro autour des rushes de films documentaires (dirigé par Rosa Olmos)
- Un numéro sur les supports et les matériels d'enregistrement (dirigé par Henry Chamoux) ?
- Un numéro sur les archives audiovisuelles numériques (dirigé par Rémy Besson) ?
- Un numéro spécial "travaux d'étudiants en histoire orale" (dirigé par Anne-Marie Granet-Abisset) ?
- Un numéro sur les paysages sonores ?

L'Association conserve l'idée de tenir une journée d'étude annuelle (la dernière s'est tenue en 2015), mais en l'état actuel des choses, le Bureau préfère que le processus éditorial de la revue soit bien en place avant de relancer des activités scientifiques de ce type. Toutes les idées sont néanmoins bienvenues.

Fait à Paris, le 25 janvier 2017

La présidente de l'AFAS, Florence Descamps
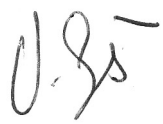
La secrétaire de l'AFAS, Véronique Ginouvès